

AESH

Leurs revendications sont légitimes Le SNFOLC soutient leur mobilisation !

Notre syndicat s'inscrit pleinement dans la mobilisation de longue haleine des AESH qui combattent pour l'obtention d'un statut, d'un salaire évolutif qui ne démarre pas en-deçà du Smic, d'un recrutement à la hauteur des besoins, de l'abrogation des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) qui dégradent encore davantage leurs conditions de travail, à rebours de leurs besoins et de ceux des élèves qu'elles accompagnent.

Une pétition nationale à l'en-tête de FO et de la FCPE, fédération nationale majoritaire des parents d'élèves, relaie l'urgence de leurs revendications immédiates en direction de notre ministère :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- prendre en charge tous les déplacements et revaloriser les indemnités kilométriques ;
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement correspondant pleinement à leurs besoins.

Lors de la dernière **réunion en direction des AESH organisée par notre syndicat le 17 mars à Saint-Avoid**, nous sommes convenus d'engager résolument cette campagne - y compris dans le premier degré - et de centraliser auprès du syndicat départemental les résultats obtenus ainsi que les discussions suscitées autour de cette **pétition**. Plusieurs pétitions, largement signées par des dizaines de collègues de toutes catégories ont d'ores-et-déjà été « centralisées ».

Notre objectif est de continuer à regrouper les AESH, à les organiser pour les aider à gagner sur des **exigences légitimes** rejoignant celles de l'ensemble des personnels, face à une politique de précarisation et de déréglementation généralisée impulsée par l'obsession gouvernementale de réduction des coûts.

La question des AESH concentre l'ensemble des enjeux vitaux pour tous les personnels face à une politique de destruction accélérée des statuts et droits collectifs.

Lors d'une réunion en visio des organisations syndicales représentatives avec le recteur, FO avait demandé, et obtenu - une fois n'est pas coutume - un groupe de travail académique pour fixer un certain nombre de règles pour limiter les abus (constatés !) concernant les conditions de travail des AESH.

Ce Groupe de Travail académique consacré aux PIAL s'est tenu le 1^{er} mars. FO a fait état des **réalités professionnelles quotidiennes** évoquées dans de nombreux **témoignages** d'AESH : pris de haut, considérés comme des pions, bien loin de la prétendue attention portée par l'Institution aux besoins des élèves accompagnés par les AESH.

Nous avons exigé en particulier que soit mis fin à des pratiques que nous jugeons inadmissibles : la demande de remplacement sans délai dans un autre établissement ; les pressions exercées dans ce sens ; les ordres de mission que le coordonnateur fait signer en blanc aux AESH : l'absence complète d'information concernant les élèves qu'on leur demande d'accompagner du jour au lendemain. Nous demandons également un allègement de service en cas de service partagé à l'année, un délai de prise de contact en cas de remplacement, un délai et une modalité acceptables de prévenance.



A noter. Les représentants du Sgen-cfdt n'avaient pas jugé utile de se déplacer et se sont contentés d'une présence en visio.

Aucune intervention de la Fsu ; commentaires enthousiastes pro-Pial de l'Unsa, remerciant pour « la richesse de ce GT » ; une seule intervention servile et en partie inaudible du Sgen.